

Conditions d'inclusions en ULIS, essai de réponses

Depuis le 2 septembre 2009, une ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) est ouverte au collège Joliot Curie de Lallaing. J'en suis la coordonnatrice. Lallaing, je connais. Cela faisait 13 ans que j'enseignais en CLIS dans l'école primaire voisine. Avec l'ancienneté, j'ai même exercé les fonctions de directrice. Dans cette école, l'intégration des élèves handicapés fait vraiment partie des objectifs cités au projet d'école. De l'intégration des élèves de CLIS à l'inclusion des collégiens d'ULIS, le challenge était tentant et je me suis lancée, bien décidée à mettre en place une scolarisation d'adolescents handicapés au collège.

Appuyons-nous sur les références officielles (n° 2010-088 du 18-6-2010), c'est-à-dire la circulaire présentant les dispositifs collectifs au sein d'un établissement du second degré permettant la scolarisation des élèves handicapés et recherchons les passages pouvant concerner notre sujet l'ULIS et les inclusions

« Elles constituent un dispositif collectif au sein duquel certains élèves handicapés se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.....

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Ulis sont conçues aux fins de mettre en œuvre les PPS des élèves. Ces derniers ont vocation à suivre les cours dispensés dans une classe ordinaire de l'établissement correspondant au niveau de scolarité mentionné dans leur PPS. »

C'est donc clair, si ce dispositif permet l'inclusion collective de plusieurs adolescents handicapés au collège, il doit aussi permettre l'inclusion individuelle de chacun d'eux dans une classe « ordinaire ».

Oui, mais... Cela fait 2 ans que L'ULIS du collège de Lallaing existe et il faut encore, et toujours faire évoluer les mentalités, en s'appuyant sur nos convictions et notre expertise de « professionnel », la loi et les demandes des élèves et de leurs parents.

L'arrivée d'un élève « différent » au collège pose nécessairement le problème du respect, de la tolérance... C'est un challenge pour tous :

- Pour lui tout d'abord : il faut savoir adapter son comportement à une situation somme toute classique : une scolarité en milieu ordinaire dans un contexte très normé. J'ai l'habitude de dire que le collège est pour tout élève la première rencontre, la première confrontation avec

les règles. C'est un adolescent et il sera confronté à des règles strictes, justes le plus souvent mais dont on sait qu'il les comprendra difficilement.

- Pour les autres élèves qui accueillent dans leur collège un adolescent « différent », handicapé alors qu'ils souhaitent plus que tout ressembler à leur voisin,
- Pour les parents de cet élève qui, comme tout parent, s'inquiètent face à cette grosse machine du service public : le collège unique
- Pour les adultes de la communauté éducative qui doivent mettre en place les conditions nécessaires à l'accueil et à la prise en compte de cet élève.

Et ce challenge est double... Il nous faut aussi, comme le préconise les textes officiels, permettre à cet élève de suivre certains cours dispensés en classe ordinaire en s'appuyant sur son PPS.

Ces deux ans de travail nous ont permis de mettre en place au collège toutes sortes d'inclusions mais, au fait, qu'est-ce qu'une inclusion ? Quels genres d'inclusions peut-on mettre en place avec nos élèves ? Quelles sont les compétences visées ? Quelles sont les conditions nécessaires pour une inclusion réussie ? Quels en sont les acteurs ? Comment préparer, gérer et évaluer une inclusion d'élèves ? Autant de questions et quelques tentatives de réponses.

L'ULIS au collège JOLIOT CURIE de Lallaing

Cette année, L'ULIS du collège de Lallaing accueille 12 élèves de 12 à 16 ans présentant des Troubles des Fonctions Cognitives. Ces 12 élèves sont différents mais présentent tous un retard mental. Ils ont tous, à peu près, les mêmes difficultés : compréhension, mémorisation, raisonnement logique, lenteur, manque d'autonomie, de prise d'initiative, etc.... Cependant, ils ont tous les capacités de suivre une scolarité adaptée en milieu ordinaire. Ils sont scolarisés durant toute la semaine au collège. Nous travaillons dans un lieu spécifique et nous bénéficions de la présence de deux AVSco en classe (qui se partagent leur temps de présence en classe).

Pour certains de ces élèves, la demande de bénéficier de temps d'inclusion en classe « ordinaire » est importante. C'est le cas d'Amandine, élève de sixième, qui, après trois mois de présence, me disait :

« Madame ! Est-ce que vous pensez qu'un jour je pourrais aller dans une classe normale ? »

Quand un élève est capable de faire ce genre de demande, on peut être étonné. Amandine est, en effet, une élève étonnante : sérieuse, réfléchie et intéressée, volontaire, lectrice qui comprend, mais que fait-elle en ULIS, me

direz-vous ? Et bien, Amandine a de grosses difficultés de raisonnement mathématique, de repérage dans l'espace, de mémorisation. Elle manque de confiance et, à la moindre difficulté, elle baisse les bras. La preuve, elle est allée très vite en classe ordinaire. Parfois, avant de partir, elle disait :
« Madame, j'ai pas envie d'y aller ! C'est trop dur ! »

Inclusions en ULIS ? Collectives ou individuelles

Mettre en place des temps d'inclusion au collège car nos élèves sont avant tout des collégiens et individualiser les parcours pour permettre à chacun de progresser à son rythme : Tel est donc le défi que toute la communauté éducative du collège essaie de relever.

Ces temps d'inclusion peuvent être **collectifs**. Un professeur du collège intervient auprès du groupe classe au complet dans le cadre des enseignements. Nous avons choisi, cette année, de proposer de manière hebdomadaire une intervention en EPS, en théâtre et en technologie. Le groupe-classe est donc considéré comme une classe ordinaire mais bénéficie de l'aide d'une AVScO. Le professeur, s'il dispense un cours identique à tous, différencie les apprentissages avec l'aide du coordonnateur. Ainsi, tous bénéficient des compétences d'un professeur spécialiste dans sa matière.

Ce genre d'interventions peut aussi être proposé dans le cadre de projet, de manière ponctuelle. Cela a été le cas en anglais, en espagnol et en allemand pour mener un projet sur la découverte des langues européennes. Mais aussi, en géographie, pour étudier les différents paysages du monde ou en arts plastiques pour participer à un concours.

Les objectifs visés par ces inclusions sont, par définition et en priorité, collectifs. Ils permettent au professeur de découvrir et de se familiariser avec un public d'ULIS TFC, permettent à nos élèves de s'ouvrir au monde et à la culture en bénéficiant des compétences d'un spécialiste. Ainsi, suite à une série d'interventions en géographie, un professeur me disait :
« Ils sont sérieux, volontaires et ils apprennent ! » Depuis, elle accueille dans sa classe des élèves d'ULIS en inclusion individuelle.

Dans le cadre de projet, nous proposons également au sein du collège des inclusions collectives en classe ordinaire. L'effectif d'une classe collège est partagé en deux, l'effectif de la classe ULIS est également partagé en deux. Chaque sous-groupe se retrouve une fois par semaine pour travailler ensemble sous la responsabilité du coordonnateur et d'un professeur. Les mêmes objectifs sont visés par ce genre d'inclusion mais on y ajoute une découverte mutuelle des élèves. Elle permet à nos élèves de se confronter aux autres, de développer des compétences de comportement normé. Elle permet également aux élèves de la classe accueillante de mettre en œuvre des compétences de tolérance et de respect.

Mais, nous devons proposer également à chacun et en fonction de ses capacités et compétences des temps **d'inclusion individuelle**. Un élève suit les cours tout au long ou une partie de l'année dans une classe de référence. Il peut être seul ou accompagné d'un AVSco. Il peut y aller, comme c'est le cas en EPS, avec un ou deux camarades. Tout est possible et réalisable pourvu que certaines conditions soient remplies.

Chaque temps d'inclusion, qu'il soit collectif ou individuel, permet aux élèves de développer des compétences transversales et disciplinaires. Vous allez me dire : « mais, ces compétences pourraient très bien être abordées en classe fermée ? ». Elles le sont mais les temps de partage et de confrontation avec les autres enrichissent et développent le phénomène. C'est une ouverture à la société pour nos élèves et une ouverture à nos élèves pour la société.

Les conditions d'inclusion : des acteurs

Des acteurs : l'élève

Quels sont donc les acteurs d'une inclusion ? Tout d'abord et cela semble logique : l'élève lui-même. Ce peut-être Saïd, Amandine ou Heidi, tous élèves en ULIS. Tous trois, à leur niveau, ont les capacités et les compétences pour être accueillis en classe ordinaire à condition de mettre en place des moyens de compensation, d'anticiper et de gérer cette inclusion dans le temps.

Quand je suis arrivée en ULIS, j'ai rencontré un élève particulier : Saïd, élève arrivant de CLIS au collège, en sixième donc. Tout enseignant spécialisé l'a déjà rencontré. L'élève qui est « intelligent », qui a des réflexions, des questions logiques et judicieuses mais, parce qu'il y a un « mais », ne sait pas lire (je veux dire : celui qui ne sait pas décoder mais qui, lorsqu'on lui lit, comprend) et qui, pourtant, a un potentiel...C'est aussi un élève qui rejette le système scolaire (un peu normal ! Il ne lui a pas permis de progresser), qui n'a jamais son matériel, qui rejette toute forme d'autorité...

L'idée de proposer une inclusion en sciences à Sébastien a très vite germé dans ma tête. Ainsi, me disais-je, il se sentira valorisé puisqu'il a des connaissances. Il sera aussi un peu notre ambassadeur puisque nous devons aborder le programme de sixième, il sera obligé de s'adapter (le regard des autres !). Tout se présentait pour le mieux...

L'année dernière, Heidi était en quatrième. Elle arrivait d'une ULIS et bénéficiait avec l'ouverture d'un rapprochement de chez elle. Elle avait intégré le collège suite à une scolarité en CLIS, également. Elle connaissait donc parfaitement les rouages d'un collège. C'est une élève très scolaire, lectrice et qui a beaucoup de difficulté à adapter ses comportements et son langage aux personnes qu'elle rencontre. Elle tutoie, est parfois vulgaire, cherche le conflit, se pose en victime. Elle avait bénéficié de temps d'inclusion les

années précédentes, il nous fallait donc continuer en ce sens. Les temps d'inclusion individuelle proposés lui permettent de développer un comportement plus normé et de continuer ses progrès dans les matières fondamentales. Elle était donc, en situation d'inclusion en français, en anglais en quatrième SEGPA. Cette année, elle a suivi les cours de mathématiques, de PSE, d'informatique, d'EPS avec les troisièmes SEGPA et a bénéficié de 5 heures d'atelier avec la même classe. Un objectif prioritaire : se présenter au CFG...

Cet élève peut aussi ressembler à Amandine décrite plus haut. Cette année fut une année de découverte. Elle sera en cinquième l'année prochaine. Comment, tout en la rassurant et en mettant en œuvre les conditions de sa réussite, répondre à la demande d'Amandine : « aller en classe normale » ?

En conclusion, l'élève inclus doit aussi posséder des capacités d'adaptation à la norme. Il doit être capable de se faire comprendre, capable de comprendre, de développer de l'autonomie avec ou sans AVScO.

Des acteurs : la classe

Autre acteur important d'une inclusion et on l'oublie souvent: la classe qui accueille. L'arrivée d'un nouvel élève dans une classe est toujours un moment important. Le « nouveau » est toujours regardé, observé, jugé et parfois rejeté sans raison apparente. Et cette fois-ci, cet élève est différent !!!

Il nous faut donc trouver une classe « sympathique et agréable » comme disent les professeurs, qui vit bien ensemble. Elle doit être hétérogène, vivante, mais pas bruyante. Une classe qui est capable de débattre ensemble, de parler, de s'écouter car s'il nous faut être à l'écoute de l'élève handicapé, il nous faut aussi être à l'écoute de ces élèves « accueillants ».

Des acteurs : le professeur

Ce professeur n'avait jamais entendu parler de handicap TFC, ni d'ULIS lorsque la décision d'ouverture d'ULIS a été faite. Une évidence : le professeur est celui qui sait... C'est grâce à lui que nos élèves peuvent aussi apprendre. Il est donc essentiel et indispensable. Il doit être sensibilisé, informé sur la scolarisation des élèves handicapés au collège.

Lorsque je suis arrivée au collège, le jour de la pré-rentrée, certains ont passé leur tête pour se présenter, pour découvrir cette classe si particulière, d'autres ont tout de suite demandé la possibilité d'intervenir. Ce fut le cas pour le théâtre. Ainsi, depuis deux ans, la classe ULIS au complet bénéficie d'une heure de théâtre dispensée par un professeur de français. L'année dernière, ils ont donné ou participé à deux petites interventions de 10 minutes quasiment sans parole alors que cette année, un spectacle sur le thème du cirque de 45 minutes a été mis en scène.

Ainsi, chaque élève progresse à tous les niveaux (certains en langage, d'autres en attitude, d'autres encore en mémorisation...). Ils ont un projet commun et développent un véritable esprit de groupe. Le professeur d'EPS, qui travaille également une heure par semaine avec les élèves, a été associé au projet et a proposé une activité autour du jonglage et de l'acrobatie. Ce peut-être aussi le cas en technologie, en géographie ou dans tout autre matière avec le groupe complet. Le coordonnateur propose en fonction des projets, des objectifs qu'il vise, le professeur dispose.

Je me pencherai plus sur le professeur qui accueille un élève dans sa classe. Revenons au cas de Saïd, celui qui ne sait pas lire mais qui avait besoin d'être valorisé...

Dès mon arrivée, j'ai donc proposé une inclusion en sixième ordinaire en sciences. Le professeur était d'accord. Je lui avais décrit le profil de Saïd. Enfin, décrit, vendu cette inclusion. J'ai vraiment développé des capacités de persuasion qui faisaient que les professeurs ne pouvaient refuser... Et j'ai eu tort.

En effet, Saïd en avait les capacités (c'était mon point de vue, unique !). En effet, nous avons prévu l'aide d'un AVSco. En effet, j'ai essayé d'anticiper les aides et de revenir sur les cours, d'adapter les supports... Mais, j'avais oublié un acteur : le professeur. J'avais oublié que ce professeur doit créer un lien avec cet élève. On sait bien que nos élèves ont besoin d'un regard bienveillant, aidant mais aussi exigeant sur eux. Un regard particulier !

Saïd n'a pas accepté l'autorité d'un autre adulte (c'est toujours le cas aujourd'hui !). Le professeur m'a avoué ne pas savoir faire devant un élève non-lecteur. Cette expérience n'a pas été un échec pour l'élève car il s'est intéressé à la matière, il joue désormais un rôle moteur dans la classe. Mais elle fut surtout une expérience très constructive pour nous tous.

Des acteurs : l'équipe ULIS

L'équipe de L'ULIS est composée du coordonnateur et deux AVSco. C'est le coordonnateur qui est « *chargé d'organiser le travail des élèves handicapés en fonction des indications portées par le PPS* ». Il coordonne les interventions des adultes et organise également les enseignements. Il peut s'appuyer sur le corps professoral et, surtout, sur les deux AVSco de la classe. Ceux-ci sont en permanence avec les adolescents. Ce sont les premiers référents pour nos élèves et nos premiers interlocuteurs

Au collège, ils peuvent accompagner le groupe classe lors d'une intervention collective ou accompagner un ou plusieurs élèves dans une autre classe.

L'année dernière, nous avons mis en place une heure de synthèse régulière pendant le midi avec l'accord de la CPE. Ainsi, nous pouvions prendre de temps d'évoquer tel ou tel problème, revenir sur les temps d'inclusion en classe ordinaire, expliquer les aides et les compensations à mettre en place.

Je m'efforce également d'inscrire chaque jour, dans le cahier journal de la classe, les différentes interventions des AVSco auprès des élèves. Ainsi, chacun sait ce qu'il a à faire. Les AVSco sont avant tout des partenaires de la scolarisation des élèves.

Préparer une inclusion.

Je découvrais le collège et l'ULIS l'année dernière et, dès mars de cette année, je me suis efforcée d'anticiper les futures inclusions pour l'année scolaire 2011-2012. **Il faut anticiper.**

Les inclusions collectives.

Il est important de connaître les intentions des professeurs pour l'année suivante car, au collège, chaque professeur émet des vœux d'emploi du temps pour l'année suivante. Peut-on continuer notre travail commun ? Peut-on envisager une future collaboration ? Dans quelles conditions ? Avec quelle classe ? Des questions auxquelles il faut répondre avant le mois de juin afin de permettre à l'équipe de direction de tenir compte de la structure ULIS et de construire les futurs emplois du temps des professeurs.

Outre les interventions d'un professeur devant la classe, il nous faut aussi penser aux futurs projets. En construisant des projets, le coordonnateur sollicite des professeurs mais peut aussi obtenir des financements.

Après deux ans de présence, il nous fallait profiter de la présence d'une ULIS au collège pour fédérer le maximum de professeurs et de classes autour de nos projets.

Ainsi, nous proposerons pour l'année 2011-2012, un projet autour du moyen-âge en travaillant avec toutes les classes de cinquième : inclusion d'élèves dans une classe, sorties communes, animations communes et inclusion collective commune afin de produire une nouvelle sur le thème du moyen-âge. Nous proposerons également des visites communes dans des musées de la région à toutes les classes du collège. La présence d'une ULIS au collège, la mise en place de projets collectifs est vraiment le moyen de fédérer toute la communauté éducative vers un objectif commun. En 2011-2012, ce sera : « culture musée, création d'un musée au collège ».

Les inclusions individuelles.

Anticiper une inclusion individuelle, surtout pour les élèves qui seront encore présents l'année suivante.

Le coordonnateur peut préparer un document sur lequel il présente les élèves. Là encore, nous nous sommes réunis plusieurs fois avec les professeurs de SEGPA, les professeurs du collège. Je devais pouvoir m'appuyer sur des données objectives. Tous les élèves (de la sixième à la quatrième) ont donc passé au mois de mai des évaluations normées (dans les conditions normées avec 1/3 de temps en plus).

Les interventions des professeurs dans le cadre des projets peuvent être aussi l'occasion d'une rencontre avec les élèves d'ULIS et parfois, c'est suite à ces interventions que nous avons démarré une inclusion individuelle.

Plus d'inclusion « forcée », le professeur accueillant est un partenaire. Son avis et son expertise sont essentiels.

Nous avons, aussi, par exemple, proposé à Amandine de terminer l'année en suivant les cours de sixième, en français en classe ordinaire pour voir, comme on dit...

Cela a permis à Amandine de se rendre compte, au professeur de se faire un avis. Ainsi, lors de la synthèse, chacun avait une expérience pour essayer de proposer à l'élève le projet individuel d'apprentissage le plus précis possible.

Il semble important de recueillir la parole de l'adolescent avant (voire pendant le temps de synthèse), de prendre le temps de lui expliquer ce qui a été décidé en équipe et pourquoi. C'est ce qui va lui permettre d'être le véritable acteur de son projet d'apprentissage.

Nous réfléchissons en équipe (Professeur, coordonnateur, AVSco) aux conditions d'inclusion d'un élève. Le coordonnateur peut s'appuyer sur l'évaluation de l'élève, et le professeur s'appuie sur son temps d'observation de l'élève.

Ainsi, nous connaissons au mois de juin, les élèves qui seront inclus en classe ordinaire l'année prochaine, leur temps d'inclusion, les compensations à mettre en place (AVSco ou pas, par exemple). Nous avons une idée de son emploi du temps pour l'année suivante

Gérer une inclusion.

Tout au long de l'année, il est important de prévoir des temps de concertation pour optimiser les inclusions. Bien sûr, cela n'empêche pas d'en parler « entre deux portes », de répondre à des questions de professeur sur telle ou telle difficulté. Mais il semble important d'institutionnaliser ces temps de concertation.

En général, c'est au cours des conseils de classe que nous revenons sur les **inclusions collectives** des professeurs. Nous organisons également des moments de synthèse pour construire, organiser, évaluer un projet.

Il est important de suivre tout au long de l'année les temps **d'inclusion individuelle** d'un élève. Ce peut être pour la préparation du conseil de classe grâce à un questionnaire.

Les temps de synthèse permettent également au coordonnateur de jouer pleinement son rôle de personne ressource. C'est parfois une aide pour préparer un support, une aide pour adapter un support,...

C'est surtout au jeune qu'il faut donner la possibilité d'être le véritable acteur de ses apprentissages. Le questionner lorsqu'il revient en classe, anticiper une difficulté en ayant connaissance du cours à venir...

Cela demande un travail d'équipe très important, de la considération pour chaque professionnel qui intervient auprès de l'élève et une utilisation des compétences de chacun.

Ce travail en équipe a permis à deux élèves de la classe de se présenter au CFG. Heidi en est une. Elle a suivi de nombreux cours en troisième SEGPA, a été portée par le groupe de la classe accueillante. Ces temps d'inclusion lui ont permis de gagner en maturité, de commencer à se prendre en charge et surtout, de construire son projet professionnel. Elle s'est présentée aux contrôles continus de mathématiques et de français. Elle a bénéficié du 1/3 temps en plus et de la présence d'un AVSco. Ce sont les professeurs de SEGPA qui ont corrigé ses contrôles. Elle a construit son dossier de stage en même temps que les autres élèves avec l'aide de l'AVSco.

Ces temps d'inclusion en classe SEGPA qui ont permis aux deux élèves d'être mobilisés et motivés pour se présenter à l'examen du CFG. Ils faisaient partie d'un groupe et ont été considérés par les professeurs de SEGPA comme des élèves de SEGPA. L'un continuera ses études en ULIS LP et l'autre en Formation Qualifiante.

En conclusion, la mise en place de temps d'inclusion au collège est une des grandes missions pour le coordonnateur au collège. Mais c'est en avant tout, l'occasion pour les différents partenaires de travailler, de réfléchir et surtout de progresser en équipe. Le rôle du coordonnateur est essentiel mais il lui faudra « s'inclure » lui-même à la communauté éducative du collège avant de proposer des inclusions aux élèves handicapés du dispositif qu'il coordonne.

Florence SIMPLOT, coordonnatrice ULIS collège Joliot Curie de Lallaing